



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

N° 136

Juillet-août 2023

# L'Actu



Escapade estivale  
dans notre commune, p. 4 et 5

Le mot du Maire  
p. 2

Retour en images estival  
p. 8 à 11

Forum des associations  
le 9 septembre p. 12

## Le mot du Maire



Suite à la visite le 27 juin dernier du jury de Villes et Villages Fleuris, Asnières-sur-Oise espère recevoir prochainement la première fleur de ce label prestigieux. En effet, celui-ci récompense les communes aménageant durablement leur paysage, faisant entrer la nature en ville et mettant en valeur leur patrimoine végétal et bâti. Le jury a été non seulement très satisfait de sa visite mais s'est également avéré très enthousiaste au vu des réalisations effectuées par notre équipe des espaces verts.

Je tiens ici à remercier nos agents pour leur beau travail ainsi qu'également tous nos concitoyens qui se sont mobilisés pour présenter les abords de leur domicile de la manière la plus accueillante. Les membres du jury ont aussi particulièrement été sensibles à cet effort collectif qui signe la qualité de vie qui nous est chère et qui mérite bien des fleurs. Déjà une première obtenue avec ce label sera pour tous un motif de fierté !

Pour un maire, c'est toujours une joie de constater, que les Asniérois aiment à participer à l'embellissement de leur village et de son image. Par là-même, ils œuvrent à l'intérêt général

et contribuent à le rendre unique à nos yeux mais aussi au regard de nos visiteurs.

L'intérêt général, c'est en effet ce qui anime par définition une équipe municipale et nous le souhaitons, toujours de manière exemplaire. Nous habitons et vivons dans une petite ville, et il appartient à chacun d'entre nous, comme à chaque élu, de préserver notre bien vivre à Asnières-sur-Oise. Il passe aussi par les informations fiables que nous véhiculons. Qui dit village, dit parfois Clochemerle et les fausses rumeurs ou affirmations qui l'accompagnent.

A qui profitent-elles ? certainement pas à l'intérêt général ! Aller dans le même sens, ce n'est pas faire fausse route du fait d'informations tronquées ou erronées.

Chaque membre de la majorité municipale, comme moi-même, nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger. La vérité est plus juste quand l'on remonte à la source. En cet été caniculaire que l'on nous prédit, que celui-ci soit malgré tout, agréable et reposant !

Bel été.

Eric Therry

Maire d'Asnières-sur-Oise

## Maison surveillée, vacances tranquilles !

Avant de vous absenter, pensez à en informer la police municipale ou la gendarmerie. Celle-ci renforcera ses patrouilles autour de votre domicile et vous alertera en cas d'anomalie.

Pour se faire, rien de plus simple : il vous suffit de télécharger le formulaire disponible sur le site de la ville, de le renvoyer par mail dûment rempli au moins deux jours avant votre départ à l'adresse électronique suivante : [police@aso95.fr](mailto:police@aso95.fr)

La police municipale le transmettra alors également à la brigade de gendarmerie.

## Les écoliers dans le grand bain à la rentrée prochaine

Malgré des difficultés successives, l'équipe municipale a réussi à obtenir des créneaux afin que les élèves puissent aller à la piscine de Fosses au deuxième et troisième trimestre de l'année scolaire.

## Personnes fragiles : des repas livrés à domicile

Favoriser le maintien à domicile et dans les meilleures conditions, une volonté de l'équipe municipale. Les personnes âgées ou temporairement dans l'incapacité de se préparer des repas peuvent bénéficier du portage de repas à domicile. Ce service est géré par le CCAS qui peut également accorder une aide financière en fonction des revenus. Plus d'informations au 01 30 35 41 41.

## Parce que l'accès à l'eau est un droit pour tous

Depuis juin 2023, la Saur et le CCAS de la commune ont créé un fonds de solidarité, Pass'Eau, pour soutenir les personnes aux ressources modestes dans le paiement de leur facture d'eau. L'aide est attribuée sous forme de montant fixe en déduction de la facture. Elle est modulée pour s'adapter aux besoins des bénéficiaires.

Si vous remplissez les conditions requises et que vos ressources mensuelles n'excèdent pas le plafond, alors vous pouvez bénéficier de ce dispositif. Plus d'informations par mail à [affaires.sociales@aso95.fr](mailto:affaires.sociales@aso95.fr).

## État civil \*

### Naissance

Romane Misdariis - 30/05

Margot De Morais Pires - 22/06

### Mariage

Amélie Martineau et Marie-David Pregassame - 24/06

\* en fonction des autorisations de publication.

## Des difficultés financières ?

### Sollicitez le CCAS

Présent dans la commune, le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public, dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière même occasionnelle et/ou fragilisées socialement. Ainsi, en cas de nécessité, le CCAS d'Asnières-sur-Oise peut vous aider et vous accompagner. Dossier de demande d'aide financière à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

## Andrée Dubat, une femme au service des autres

À jamais dans nos mémoires comme une femme d'une valeur exceptionnelle, Andrée Dubat a consacré sa vie entière à aider les autres avec une générosité sans pareille.

Pendant près de deux décennies, Andrée a consacré son temps et son énergie à nos écoles. Elle a ainsi mis toute son expertise et sa rigueur au service des enseignants, de ses collègues et des élus. Ceux qui ont eu la chance de la côtoyer ne peuvent oublier son savoir-être exemplaire et ses profondes qualités humaines.

Andrée n'a pas ménagé son temps personnel pour aider les plus vulnérables.



De 2000 à 2008, elle a, en effet, été secrétaire de l'association des Cheveux Blancs, consacrant son énergie à rendre visite aux personnes âgées. Même par temps de canicule, elle n'hésitait pas à leur apporter de l'eau tout à leur offrant un précieux soutien moral. Sa compassion et son dévouement lui ont valu les palmes de bronze en reconnaissance de son engagement bénévole.

D'une modestie remarquable, Elle ne recherchait ni n'attendait les honneurs, agissant toujours par pure bienveillance envers autrui. Son cœur généreux a touché et amélioré de nombreuses vies. Rappelons-nous encore sa contribution au financement de Louise, l'une des cloches de l'église d'Asnières-sur-Oise. Cette participation témoigne toujours de son attachement profond à notre commune et à notre patrimoine culturel. Grâce à elle, cette cloche continuera de résonner et de rappeler à chacun d'entre nous combien la bonté et la bienveillance d'Andrée ont durablement valeur d'exemplarité.

## Fauchage raisonné et emploi en insertion

Plusieurs espaces verts de la commune sont entretenus en fauchage raisonné : afin de laisser la biodiversité se développer, seulement une partie des herbages est tondue ras.

D'autres, tels que la rue des Frileuses, sont en fauchage tardif, c'est-à-dire une coupe trimestrielle.

Depuis cette année, la commune a confié l'entretien de nos espaces verts à une équipe de personnes en situation de handicap. Celle-ci sont employées au sein de l'Esat\* Avenir de Persan. Ainsi tous les quinze jours, de mai à novembre, ces sept jardiniers en insertion professionnelle tondent les pelouses dans différents endroits de la ville. Une fois par mois, ils débroussaillent les bords des routes, les fossés, les sentes, etc.



## Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

### Les travaux du nouveau PLU en points... de suspension.

Le bureau d'études en charge de la réalisation du nouveau PLU a décidé unilatéralement et sans consultation préalable de la commune, de mettre un terme à sa mission.

Raison invoquée : trop de temps consacré à la concertation et à la finalisation des projets. La commune prend acte de ce revirement. Une modification du PLU ne se décide pas à la légère, sans une solide préparation et une capacité à anticiper les évolutions urbaines futures. Un PLU nous engage sur les quinze prochaines années, il nous paraît totalement justifié de prendre le temps de la réflexion. Dans l'attente d'une solution, les travaux concernant la proposition du nouveau PLU sont

donc suspendus. Cela n'empêche pas les projets d'avancer et de se concrétiser. Ainsi, ont été acceptés les permis de construire du nouveau restaurant scolaire de Baillon et de la Maison des Marais. Les subventions étant acquises, les travaux débiteront après étude des dossiers des entreprises ayant répondu à l'appel d'offre. Quant aux projets pour la réhabilitation de la zone sud Delacoste (Nid'Or, Gosset), ils ont bien avancé, les permis de construire sont en cours d'instruction. Une décision s'était opposée à la cession du site Nid'Or à une entreprise de stockage, celle-ci n'apportant aucune valeur ajoutée. Le propriétaire des lieux a pris acte de la volonté de la

majorité municipale d'accueillir des activités diversifiées. Un nouvel acheteur a récemment proposé un projet de

réhabilitation des locaux pour accueillir une dizaine de nouvelles entreprises. Après concertation avec la municipalité ce projet a été approuvé.

Face à l'attitude du bureau d'études, quelques retards seront pris sur l'élaboration du nouveau PLU. Ils seront heureusement sans conséquence sur les projets importants qui nous attendent dès début 2024.



## Escapade estivale à Asnières-sur-Oise

Dans ce numéro estival, pensons aux habitants qui passent l'été sur la commune. Plusieurs idées de balades leur sont ainsi proposées. Que vous soyez plutôt promenade, à la recherche du patrimoine local ou encore adepte d'un rythme plus sportif, partez découvrir notre beau village à pied ou à vélo. Chaussez vos baskets, c'est parti !

### Promenades à travers notre village

Commençons notre périple par l'Enclos seigneurial accessible depuis la rue du Four. Traversons ce havre de fraîcheur et admirons tilleuls, marronniers, pins... et surtout son platane remarquable. On observera aussi la faune, chauves-souris, hérissons, crapauds... dont les habitats sont préservés.

Poursuivons notre chemin de l'autre côté de la Grande-Rue en empruntant la sente qui longe l'Espace Josette-Jourde

et qui nous emmène à travers les sous-bois jusqu'au verger communal, rue Édouard-Picard. Justement, arrêtons-nous quelques instants à l'ombre de ses superbes arbres fruitiers. La fauche tardive et le zéro pesticide qui y sont de rigueur permettent d'y développer la biodiversité. On remarquera également la présence d'un hôtel à insectes et d'une boîte à livres. Juste à côté se trouvent les jardins familiaux.

Puis rejoignons le parc de Toutedville, jardin public à cheval sur les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Véritable poumon vert, il offre la possibilité de pique-niquer, de profiter de ses pièces d'eau ombragées. Les enfants peuvent s'amuser sur les jeux qui leur sont dédiés. Sans oublier de flâner à l'ombre de l'allée de platanes qui a été labellisée « Arbre remarquable de France » en 2022.

La rue Pierre-Brossolette nous conduit jusqu'à la place de l'Église. Posez-vous en terrasse afin de profiter de la vue sur l'église Saint-Rémi. En remontant la rue du Crocq, nous arrivons à un espace vert récemment aménagé. Asseyez-vous quelques instants sur le banc et respirez la bonne senteur des herbes aromatiques.

Enfourchons notre vélo pour nous diri-

ger vers Baillon. Après avoir longé l'étang du Grand Vivier, promenez-vous le long de la Nouvelle Thève. Arrivé au bout de la rue des Marais, vous êtes dans le marais de Baillon bordé sur sa gauche par le chemin de la Reine Hortense. Derrière vous, quelques mètres plus loin, se trouvent les jardins familiaux.

Prenez le temps de marcher le nez au vent et de sentir les fragrances estivales !



*Le platane remarquable de l'Enclos seigneurial*



*La Nouvelle Thève à Baillon*

### Parcours sportif

Plusieurs équipements sportifs sont à la disposition des Asniérois. Lieu idéal pour faire du sport, même en été, le terrain multisports de Baillon est situé à l'orée de la forêt du Bois Bonnet.

Derrière l'Espace Josette-Jourde, le Skate Park fera le bonheur des ama-

teurs de glisse (roller et skateboard uniquement). Juste derrière, les amateurs de ballons se retrouveront au City Stade. Et enfin une table de foot volley y a été installée à l'automne dernier.

Le parc de Toutedville propose aux joggeurs un parcours de santé de 600 mètres à l'ombre de ses arbres, ainsi que terrains de volley et de pétanque.



*Le City Stade d'Asnières-sur-Oise*

## À la découverte de notre patrimoine

L'eau fait partie de notre histoire et de notre quotidien ; notre patrimoine actuel lui doit beaucoup, comme en témoigne la présence de nombreux lavoirs, fontaines, sources..

La source du Crocq est encore active aujourd'hui ; elle alimente toujours certains lavoirs. En descendant de la rue du même nom, sur la droite, l'église Saint-Rémi domine le village. Elle remonte aux XI-XII<sup>e</sup> siècles. Face à vous, se dresse fièrement la fontaine



*La fontaine Saint-Louis*

Saint-Louis, inaugurée en 2014.

La rue Pierre-Brossolette vous emmène au lavoir de la rue des Auges. Arrêtons-nous quelques instants pour écouter le murmure de l'eau, admirer la charpente et observer le pètrin joliment mis en valeur. Un peu plus loin, la fontaine rue de Gouvieux a été rénovée récemment. Malheureusement, plus aucune goutte d'eau ne sort des tuyaux.

Dans la rue d'Aval-Eau, observons la fontaine et un peu plus loin le lavoir abritant un joli bassin en pierre. Un

autre lavoir est visible rue de Touthville. Le visiteur pourra également observer les calvaires de la Croix Boissié, situé Grande-Rue, ou celui de la Croix de la Mission, rue de Royaumont.

Finissons notre périple à Baillon. Sur la place principale, la chapelle Notre-Dame a été bénie au XIX<sup>e</sup> siècle ; elle abrite une statue réputée miraculeuse. Ce hameau possède également un lavoir construit en 1856 et de jolies passerelles qui enjambent la Nouvelle Thève.



*La source rue du Crocq*



*La chapelle Notre-Dame de Baillon*

## Votre été à l'abbaye

L'abbaye de Royaumont est ouverte tout l'été. Cette année encore, elle continue d'accueillir des visiteurs tout au long des mois de juillet et août. Surtout les Asniérois qui, grâce à la Communauté de communes Carnelle Pays-



de-France, bénéficient d'un accès gratuit au monument et à ses jardins. Ils peuvent donc tranquillement se promener le long des canaux, découvrir l'installation que l'artiste contemporain Yann Toma a conçue pour la grotte ou passer dans les transats.

Le bar-salon de thé est ouvert du 12 juillet à la fin août et propose de nombreux rafraichissements sur sa terrasse en bord de canal. Enfin, chaque dimanche après-midi, un concert, un spectacle ou une rencontre vous sont offerts, sur simple réservation.

Que vous n'ayez jamais visité l'abbaye ou que vous connaissiez déjà ses salles historiques il y a toujours quelque chose à découvrir à l'abbaye de

Royaumont. Toute son équipe espère vous y accueillir très bientôt..

Ouverture 7j/7, de 10 h à 18 h (avec une pause du libraire entre 12 h 45 et 13 h 45).



*L'artiste Yann Toma devant son œuvre la Grotte des divinations climatiques.*

## Le Festival de Royaumont en « live »

Durant toute l'année, l'abbaye de Royaumont héberge musiciens et danseurs. Chaque automne, elle organise un festival offrant à ces artistes de présenter leur travail. Très varié, le programme va de la musique classique à la danse contemporaine. Des tarifs raisonnables permettent l'accès de tous à la culture. Une restauration festive est également prévue. L'abbaye vous attend donc, du 9 septembre au 8 octobre.



## Le Fab Truck ? Prenez rendez-vous pour septembre

Vous souhaitez vous familiariser avec les imprimantes 3D, faire du flocage numérique ou encore vous initier à la robotique ?

Notez d'ores et déjà la date des nouveaux ateliers programmés par la commune dans le cadre du programme Orange Digital Center : ce sera le samedi 30 septembre au Coworking.



## Horaires d'été de l'Office de tourisme communautaire

Durant l'été, vous pouvez venir vous renseigner sur les différentes activités touristiques proposées par l'Office de tourisme communautaire les mercredi, jeudi et vendredi après-midi.

Office de Tourisme Communautaire  
Terre de Carnelle

Asnières-sur-Oise **HORAIRES d'été**  
mardi matin  
09:30 - 12:30  
mercredi, jeudi et vendredi  
14:00 - 17:30

Viarnes **HORAIRES d'été**  
mercredi, jeudi et vendredi  
09:30 - 12:30

Fermeture du 05 au 21/08/2023

## Des tout-petits chouchoutés au parc de Toutedville

Pour la plus grande joie des tout-petits et de leurs parents, un dauphin et un petit canoé montés sur ressort, mais



aussi un éléphant dont la trompe sert de toboggan ont récemment été installés dans le parc de Toutedville. Ces aménagements ont été réalisés courant juin sous l'impulsion de notre équipe municipale. Et pour les plus grands, il y a toujours un terrain de volley, de pétanque, une table de tennis de table...



## Les berges de l'Oise sécurisées

Afin de sécuriser le chemin des bords de l'Oise, le SMBO (Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val-d'Oise) a posé des ganivelles. L'entretien, la fauche des chemins, la taille des branches basses, l'abattage ou l'élagage le long de l'Oise constituent l'une des missions du syndicat. Désormais, les promeneurs peuvent profiter sereinement des bords du fleuve.



## Préinscription aux cours de Sports et Loisirs

Dès la rentrée prochaine, vous souhaitez pouvoir suivre les cours de danse, yoga, Pilates, stretching... qui vous attendent ?

Préinscriptions auprès de l'association Sports et Loisirs le mercredi 6 septembre de 14 h à 18 h à l'Espace Jossette-Jourde.

Plus d'infos : 01 30 35 39 67.

## Quelques conseils en cas de canicule



**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

- RESTEZ AU FRAIS (chez soi ou dans un lieu rafraîchi)
- BUVEZ DE L'EAU sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) meteo.fr • insee.fr

## Fête champêtre de Baillon, 2<sup>e</sup> édition

Les associations Co-Éducation Baillon et Anim'Asnières Royaumont vous convient pour la deuxième année consécutive à la Fête champêtre de Baillon le dimanche 10 septembre. Au programme : vide-greniers, animation musicale, activités pour enfants... L'inscription au vide-greniers peut se faire via le site internet de la ville ou par le document déposé chez les commerçants d'Asnières-sur-Oise.



## Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundis 31 juillet, 28 août, place de l'Église. Prise de rendez-vous au : 06 43 60 03 32 ou par mail [cias@c3pf.fr](mailto:cias@c3pf.fr).
- Architecte des bâtiments de France (ABF) : mercredi 19 juillet, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.
- CAUE 95 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : jeudi 27 juillet, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

## La Carnelloise 8 – Édition 2023

Votre footing familial gratuit débutera comme chaque année au parc de Touville le dimanche 17 septembre. Trois parcours sont proposés : un circuit technique de 10 km avec un ravitaillement à mi-parcours, une course de 5 km pour adultes et enfants à partir de 13 ans ainsi qu'un circuit parents-enfants de 1,5 km. Les inscriptions s'effectuent en ligne : [www.lacarnelloise.com](http://www.lacarnelloise.com). Vous y trouverez toutes les indications et les étapes pour effectuer votre inscription dans les meilleures conditions possibles et être prêt le jour J.



## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de juin, j'écoutais attentivement les conseils qui étaient donnés lors de l'atelier compost en page 6. Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



## Prochain passage du bus de la PMI

Vous souhaitez consulter une auxiliaire de puériculture et un médecin ? Prenez rendez-vous avec le bus de la PMI pour le 24 juillet. Prise de RDV au 06 31 02 09 21. (Pas de passage de prévu en août.)

Le Conseil départemental aux côtés des Valdosiens **val d'oise** le département

### Le bus PMI passe bientôt près de chez vous !

- Jeudi 13 juillet (après-midi)
- Lundi 24 juillet (après-midi)

46 Grande-Rue devant l'Espace Josette-Jourde

Vous êtes enceinte ou votre enfant a moins de 6 ans ? Des professionnels de santé à votre écoute : Médecin - Sage-femme - Auxiliaire de puériculture sur rendez-vous au 06 31 02 09 21

plus d'infos : [valdoise.fr](http://valdoise.fr)

ars

## Gros plan sur les déchets verts

LES TONTES, FEUILLES, FLEURS, BRINDILLES

LES BRANCHES, BRANCHAGES, TAILLES DE HAIES...

### À jeter dans les ordures ménagères

Branches au diamètre inférieur à 1 cm

Vous pouvez présenter jusqu'à 5 sacs en plus de votre bac d'ordures ménagères.

⚠ Ils doivent pouvoir être soulevés facilement par l'agent de collecte (bras tendu au-dessus de la tête).

**LE SAVIEZ-VOUS ?** La part biodégradable de vos ordures ménagères est transformée en compost.

Au-delà de 5 sacs en + de votre bac

### À apporter en déchetterie

Sur présentation de votre badge ou d'une pièce d'identité accompagnée d'un justificatif de domicile, à Champagne-sur-Oise ou à Viarmes.

### À faire collecter en fagots par le service des encombrants

Vous prenez rendez-vous avec le service de collecte des encombrants à domicile en appelant le

**N° Vert 0800 089 095**

NB : Les branches doivent être fagotées à l'aide d'un lien biodégradable, par exemple de la corde.

Micro-folie du 10 au 23 juin à l'Espace Josette-Jourde



Grati-foire le 18 juin par En tête la planète !



Ciné d'été Carnelle le 16 juin au parc de Toutedville



Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940 à Baillon et au monument aux morts rue d'Aval-Eau



La fête annuelle du club de foot l'OVA le 1<sup>er</sup> juillet



Sortie cinéma pour les membres de l'Espace Jeunes le 1<sup>er</sup> juillet





Journée communautaire de l'environnement le 3 juin  
à Baillet-en-France



Fête de fin d'année de l'école Blanche-de-Castille le  
17 juin



Spectacle « Bienvenue à la ferme » avec Risettes et  
Galipettes le 23 juin



Rénovation de la peinture des marches de la mairie  
par les agents des Services techniques



### Fête de fin d'année de l'école du Bois Bonnet le 23 juin



### Réfection d'une passerelle par le Simaby à Baillon



### Inauguration de la boucle cyclable par le PNR le dimanche 25 juin



### Le Maire s'exprime : appel au calme et à la cohésion le lundi 3 juillet



Remise des calculatrices aux élèves de CM2 le 30 juin



Entre grâce et passion : images du spectacle de danse du 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet



Passage du jury départemental Villes et villages fleuris 2023 le 27 juin



Réunion publique : présentation des futurs projets de Baillon le lundi 3 juillet



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



## Forum des associations : des activités pour tous

Pour la troisième année consécutive, les communes d'Asnières-sur-Oise et Viarmes coorganisent le forum des associations au parc de Toutedville.

Rendez-vous le samedi 9 septembre de 10 h à 17 h pour choisir, quel que soit votre âge, vos activités favorites : loisirs, culture, sports.

Et si vous hésitez encore, démonstrations et animations vous faciliteront vos choix.

À vos agendas !



### Septembre

- 4 : rentrée scolaire
- 9 : forum des associations
- 10 : fête champêtre de Baillon
- 16 et 17 : Journées européennes du patrimoine
- 17 : La Carnelloise
- 24 : rassemblement des mécaniques anciennes au parc de Toutedville

## Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal



Rue du Four

Il nous semble indispensable d'expliquer la position de notre groupe lors de la réunion du conseil municipal du 11 mai.

Ce jour-là, le nouveau Maire proposait de valider un protocole d'accord pour régler le différend entre les propriétaires et la mairie au sujet de la cave souterraine de la rue du Four.

Nous sommes, dans un premier temps, intervenu pour avoir la certitude que les parties concernées avait donné un avis favorable sur ce projet de protocole. Monsieur le Maire, nous affirmait que les avocats

## Expressions directes

l'avaient validé. Pour notre part, nous avons des informations qui nous confirmaient le contraire.

Constatant la présence de représentants des propriétaires dans le public, nous avons demandé une suspension de séance afin d'entendre leur position. Malheureusement, notre demande a été rejetée par le nouveau Maire. Nous avons regretté cette décision car cela aurait éclairé les membres du conseil municipal avant le vote.

Nous avons alors demandé le report du vote à la prochaine réunion du conseil municipal pour vérifier l'accord des parties, notre proposition a été à nouveau refusée.

En conséquence, nous nous sommes abstenus. Nous ne rejetons pas la signature d'un protocole qui pourrait régler définitivement ce différend et permettre de rouvrir la route au plus vite mais nous avons besoin de l'accord définitif des propriétaires pour que ce protocole soit applicable.

Monsieur le Maire peut-il parler d'irresponsabilité de l'opposition « minoritaire » ? Nous vous laissons le soin de juger par vous-même de la cohérence de notre position.

Depuis cette date, la situation n'a pas évolué, la mairie n'a toujours pas repris contact avec les propriétaires pour avancer sur le dossier, le protocole validé par le groupe majoritaire est donc inapplicable.

Nous nous interrogeons donc sur cette obstination du nouveau Maire à passer en force le protocole. Son objectif était-il de faire un « coup de com » et de se justifier quel que soit le résultat ?

Pour un sujet aussi important, nous avons besoin d'objectivité et de sérénité et non d'une polémique qui supprime le débat et génère de l'animosité.

Plus le temps passe et plus le coût humain et financier augmente ainsi que les désagréments pour les utilisateurs de la rue du Four.

## Asnières-sur-Oise : votre village où il fait bon vivre.



### Groupe majoritaire du conseil municipal

Loin de l'agitation de la capitale et pourtant si proche, Asnières-sur-Oise est un village que nous apprécions tous pour sa quiétude verdoyante, son animation sereine, parfois festive.

Il appartient à vos élus de préserver et de dynamiser cette qualité de vie qui nous ressemble et nous rassemble. Certes, si celle-ci s'exprime encore le mieux en cette période estivale, ce n'est pas pour autant un sujet réservé à l'été... En toute saison, elle est au cœur des priorités de la majorité municipale.

Elle ne se conjugue pas uniquement qu'au temps présent à la terrasse d'un café sur la place de l'Église, lors d'un événement festif ou sur le marché dominical. Elle se nourrit également du passé, à travers cette histoire de notre village. Elle imprègne toujours nos regards, fait partie de nos repères et nous savons en apprécier leur intemporalité rassurante. C'est pourquoi, votre équipe municipale se mobilise pour que les Journées Européennes du Patrimoine vous ouvrent en grand les portes de notre histoire les 16 et 17 septembre prochains. C'est déjà demain ! Justement demain ! Le futur nous fixe un même rendez-vous avec cette qualité de vie à laquelle les générations actuelles et futures aspirent. Elle se fonde également déjà sur des exigences environnementales et sociétales, auxquelles les élus doivent être à même de répondre à l'échelle de leurs territoires. Terre et climat manifestent aujourd'hui leur mécontentement. La canicule qui nous

soumet à sa chappe de plomb, le manque de pluie qui affecte ce monde rural qui fait tant partie de nous.. À Asnières-sur-Oise, même si l'on a l'impression de vivre entre parenthèses, nous ne pouvons porter des œillères. Gérer une ville, ce n'est pas uniquement gérer les affaires courantes, ce n'est surtout pas regarder la vie dans un rétroviseur même si le passé peut parfois nous inspirer, c'est aussi savoir écouter ses contradictoires sans se prêter au futile ou au stérile. C'est assurément déjà savoir nous projeter dans l'avenir, à notre niveau et au quotidien, prendre les bonnes décisions tout en faisant œuvre de pédagogie.

L'environnement, dans tous les sens du terme, fait partie de la qualité de vie asniéroise. Dont acte ! La majorité municipale y travaille et s'y engage.